

À publier immédiatement

MODIFICATION DES HEURES D'OUVERTURE DE L'URGENCE MINEURE DU CENTRE HOSPITALIER DE LA MITIS POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Rimouski, le 20 juin 2023 – Le CISSS du Bas-Saint-Laurent informe la population de la modification des heures d'ouverture de l'urgence mineure du Centre hospitalier de la Mitis pour la période estivale. Ainsi, l'urgence fermera ses portes à 16 heures au lieu de 20 heures, et ce uniquement les samedis et dimanches. Ce changement d'horaire sera en vigueur du 1er juillet au 3 septembre.

Un enjeu au niveau des effectifs médicaux explique cette modification des heures d'ouverture. Le CISSS du Bas-Saint-Laurent invite la population de la Mitis à recourir à l'urgence de l'Hôpital de Rimouski en dehors des heures d'ouverture, comme c'est déjà le cas, ou alors à faire appel à une ambulance si la situation l'exige.

À propos du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent est un établissement qui a pour mission de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population bas-laurentienne en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Bas-Saint-Laurent. Avec un budget global de 1,09 G\$ (incluant les coûts en lien avec la COVID-19), le CISSS emploie quelque 9900 employés, peut compter sur 542 médecins, dentistes et pharmaciens et des centaines de bénévoles qui ont à cœur les soins et services à la population ainsi que les valeurs de l'établissement, soit la collaboration, l'humanisation, l'engagement et la responsabilisation.

– 30 –

Information :
Gilles Turmel
Conseiller aux relations médias
CISSS du Bas-Saint-Laurent
418 318-4751